



PSSC : Projet Scientifique, Social et Culturel

Public cible : publics de l'écomusée
Type d'action : définition d'un écomusée participatif
Partenaires : élus, Service des Musées de France, partenaires, comité de pilotages

Action : Dans le cadre de la loi musée de 2002, un travail de réflexion sur le devenir de l'écomusée a été lancé. Une élaboration en interne, pilotée par un comité constitué pour ce projet, a été menée en concertation avec les Amis de l'écomusée, les élus et le Service des Musées de France.

L'objectif de ce PSC est de faire évoluer l'écomusée vers une institution réellement participative, c'est-à-dire dans laquelle « les habitants » sont acteurs, forces vives et forces de proposition. C'est ce pôle social qui a motivé l'adjonction d'un second « S » au PSC.

Le principe retenu est de penser toutes les missions, actions, mais aussi organigramme et bâtiment pour qu'ils concourent à cette dimension participative, de telle sorte que la logique interne à l'institution rende nécessaire ce fonctionnement participatif.

But de la démarche : Passer du stade écomusée développant des actions participatives au stade écomusée participatif.

Intérêt : Cette réflexion, même si elle a reçu l'accord de toutes les parties, n'a pas été validée par les élus, faute de financements. Mais le travail de concertation et de rédaction a fixé un cap vers lequel tous les acteurs avancent.

Ecomusée du Val de Bièvre

Statut juridique : régie de communauté d'agglomération

Alexandre DELARGE
ecomusee@valdebievre.fr
01.41.24.32.24

